



la Fédération Inter-Environnement Wallonie



natagora



PAC 2021-2027 : PROPOSITIONS CONCRETES D'INDICATEURS DE SUIVIS POUR LE PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

Quel avenir pour l'alimentation et l'agriculture européenne ?

Groupe de travail PAC « Agri-Nature » de la Fédération Inter-Environnement Wallonie.

Contact : Xavier Delwarte, chargé de mission agriculture en transition écologique.
x.delwarte@iew.be 0476423902

Voici le résultat du travail de la fédération IEW et de ses membres réunis au sein de la Plateforme PAC. Nous avons travaillé sur l'élaboration d'un jeu d'« indicateurs » a minima plus pertinents à adopter par les Etats membres et régions d'Europe pour assurer le suivi de leur « Plan Stratégique National/Régional » (PSN).

Ces indicateurs avec des objectifs chiffrés et vérifiables à l'échelle la plus pertinente, du National, Régional à la ferme nous semblent essentiels pour éviter des distorsions de concurrence et favoriser une transition écologique transversale en agriculture européenne pour la période de la PAC post 2020 et limiter ainsi le risque de renationalisation sous-jacente à la proposition de la Commission. Il est important d'éviter un nouveau *greenwashing* ou d'implémenter des mesures inefficaces car vidées de leur substance par le processus de décision européen comme ce fut le cas avec le verdissement.

À ces indicateurs, il faudra ajouter des solutions –gestion des marchés- pour rémunérer dignement les produits au juste prix et pour cela revoir en profondeur le fonctionnement des secteurs en amont que sont la transformation et la distribution.

Nous envisageons ces indicateurs par thème mais ils peuvent se croiser ou converger entre plusieurs thématiques. Notons que ces nombreux indicateurs sont déjà suivis par l'European Environment Agency.

ADAPTATIONS AU CLIMAT

Nous demandons une réduction de 30% des émissions de GES (CH₄, CO₂, N₂O,...) d'origine agricole.

Pour y parvenir, l'EM / Région agira sur les leviers suivants :

- la réduction de l'utilisation des énergies fossiles via les multiples leviers existants – investissement, formation, ... tel que l'agriculture de conservation, réduction des passages, amélioration de la performance énergétique,...
- la réduction des émissions via l'extensification de l'élevage et promouvoir la production de protéines végétales en Europe, ce qui permet d'éviter ainsi la déforestation hors UE et des émissions de CO₂.
- réduire drastiquement les engrais azotés de synthèse qui représente près de 20% de toute l'énergie consommée en agriculture et qui émet des gaz N₂O lors de leur utilisation.
- réduire les émissions liées à la gestion des effluents d'élevage (enfouissement du lisier, dans le sol)

Nous demandons une augmentation de captation de carbone par les sols agricoles de 0,1% / an.

Pour y parvenir, l'EM / Région agira sur les leviers suivants :

- recourant à des techniques / pratiques limitant le travail du sol.
- recourant à des cultures intercalaires ou en maintenant une couverture des interlignes et en assurant des restitutions de matière organique ;

- en favorisant la plantation de haies et favoriser les pratiques en agroforesterie.
- en favorisant et allongeant le pâturage.

DIRECTIVE CADRE EAU : EAUX SOUTERRAINES ET EAUX DE SURFACE

Deux indicateurs simples permettraient de satisfaire les objectifs de la directive cadre eau, vis-à-vis des eaux souterraines et eaux de surface :

- Nous demandons que la **balance d'azote ne dépasse pas en excédant maximum 40kg N/ha/an** à l'échelle des exploitations ou tout autre échelle appropriée (bassins versants, masses d'eau).
- Nous préconisons **l'installation de bandes enherbées de 6 m de large le long de tous les cours d'eau.**

ENRAYER L'ÉROSION et BOOSTER LA BIODIVERSITÉ.

Pour enrayer l'érosion de la biodiversité des populations d'oiseaux, des insectes et des espèces végétales messicoles en milieu agricole.

L'index des oiseaux des plaines agricoles (European Farmland Bird Index) et l'index des papillons (European Butterfly Indicator for Grassland species) sont des indicateurs clés à généraliser et suivre. L'enjeu est de restaurer la biodiversité présente au niveau des années 80.

Nous demandons :

- L'instauration de **10% de Surfaces d'Intérêt Ecologique obligatoire** pour chaque ferme sous la forme d'éléments topographiques (**haies, arbres, mares, talus,...**) et **des bandes enherbées ou cultivées**, gérées au bénéfice de la biodiversité.
 - Assurer des **rotations de cultures** sur toutes les parcelles cultivées et soutenir un **parcellaire morcellé** (important pour la biodiversité).
 - Définir également des **prairies permanentes dites « sensibles »** (c'est-à-dire avec un enjeu biodiversité, soit en zones humides, soit avec une pente >5%, soit dans la ceinture verte de villages) et **plafonner la conversion des prairies permanentes non sensibles à maximum 10 % par exploitation.**
-